

Procès-verbal

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*Le 7 octobre 2020, à 19h
Rencontre virtuelle par MEET*

Présences

Andrée-Anne Roy (parent)

Marc Drolet (service de garde)

Annick Pelletier (présidente)

Marie-Ève Magnan (enseignante au 3e cycle)

Joanie Lemelin (parent)

Anik Pépin (enseignante secondaire)

Marie-Noëlle Rainville (parent)

Myriam Raymond (enseignante au 1^{er} cycle)

Jean-François Bédard (parent)

Mélissa Rochon (soutien)

François Bégin (parent arrivé à 19 h 21)

Andrée-Anne Vaudrin-Laflamme (stagiaire)

Substituts

Laurence Sanscartier-Viau (parent)

Nancy Dion (parent)

Direction

Catherine Bégin (directrice)

Absence

Marie-Hélène D'Astous (enseignante au 2e cycle)

Public :

Julie Houde est présente à titre d'auditeur libre

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Mme Bégin vérifie le quorum et mentionne qu'il manque un parent. Laurence Sanscartier-Viau sera donc un parent votant ce soir.

2. Nomination d'un(e) secrétaire de réunion

Marie-Eve Magnan accepte le mandat comme demandé par Mme Bégin.

3. Élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement

Mme Bégin demande s'il y a des volontaires à la présidence. Elle mentionne que cela ne peut être qu'un parent et explique le rôle du président du CÉ.

On propose Mme Pelletier à la présidence. Elle montre de l'intérêt et accepte le mandat. Elle est donc élue à l'unanimité.

On demande qui se propose à la vice-présidence. Marie-Noëlle est proposée et accepte le mandat.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/10/07

4. Questions du public

Aucune question du public.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/10/08

5. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Mme Bégin fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Roy propose d'ajouter un point, l'application Hop Hop pour le service de garde.

Mme Pelletier aimerait également nous donner de l'information sur le comité de parents.

IL EST PROPOSÉ par madame Lemelin que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/10/09

6. Lecture et acceptation du procès-verbal du C.É. du 10 juin 20

Il manque le nom de famille complet de Mme Sanscartier-Viau.

Modification au point 3.

Modification au point 9: soutien et offert sans s

Autres sujets: Mme Andrée-Anne voulait plutôt savoir si nous avons pensé à une autre formule pour l'anglais intensif face à la deuxième vague.

IL EST PROPOSÉ par M. Bédard et résolu d'adopter le contenu du procès-verbal avec les corrections demandées.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/10/10

Consultation, décision

7. Règles de régie interne

Rien n'est changé dans les règles de régie interne sauf l'ajout de la vice-présidence. Le document reste tel quel. Mme Bégin résume le document aux membres.

M. Bédard demande s'il y a une procédure pour les membres de la communauté pour poser une question lors de la rencontre du CÉ.

Mme Bégin propose de l'ajouter à l'Info-parents. Les parents seraient invités à communiquer avec le secrétariat pour avoir la marche à suivre.

IL EST PROPOSÉ par Mme Rainville l'acceptation des règles de la régie interne tel que discuté.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020 /10/11

8. Calendrier des réunions du C.É

M. Bédard propose l'acceptation du calendrier des rencontres du CÉ 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020 /10/12

9. Déclaration du conflit d'intérêts

Mme Bégin résume la déclaration aux membres. Ce document devra être signé et retourné à l'école. Mme Pelletier propose de le remettre via la pochette bleue.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/10/13

10. Budget d'établissement

Mme Bégin explique le document aux membres. M. Bédard mentionne que les montants diffèrent entre les deux documents (selon déposé aux parents et celui présenté en ligne). Mme Bégin confirme que les membres ont le bon document. Mme Bégin survole le document et explique les différents budgets.

Elle mentionne aussi que certains budgets ont été ajoutés à cause de la situation particulière de la Covid. Le budget n'avait pas été prévu en conséquence lors de son élaboration. On demande si nous avons un "budget Covid". Mme Bégin mentionne que non, mais nous devons déclarer les dépenses reliées à la Covid.

L'école a reçu un montant de 4000\$ d'ajout pour les écarts d'apprentissage au primaire vu la situation particulière.

Mme Rainville demande si la vente de masques a été bonne. Selon Mme Bégin, elle a été plus ou moins bonne. Il reste encore des masques disponibles. Certains sont utilisés comme récompenses aux élèves.

IL EST PROPOSÉ par M. Bédard d'accepter le budget d'établissement.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/10/14

11. Budget du C.É.

Le budget de départ du CÉ est 904\$. Mme Bégin mentionne que le budget restant de l'an passé n'a pas été transféré à celui de cette année. Le changement sera apporté. Le solde de l'année dernière s'élève à 1271\$.

Mme Pelletier questionne si un montant avait été utilisé pour les activités de la rentrée 2019-2020, mais il s'agissait plutôt de la rentrée 2018-2019.

M. Bédard propose de reporter ce point lorsque nous aurons plus de détails sur le montant réel du budget. Les membres sont d'accord.

12. Sorties éducatives et déplacements à l'horaire

Mme Bégin diffuse les sorties éducatives à l'écran. Elle explique les différents montants fournis dans "école inspirante" et "sorties éducatives".

Certains montants peuvent différer suite à la demande de subvention de Culture à l'école.

Mme Bégin propose de prendre le 5\$ du préscolaire et du premier cycle pour le ski de fond via le budget École inspirante s'il est possible de le faire. Le budget ne sera probablement pas pris en totalité dû à la situation particulière.

Mme Myriam mentionne que les enseignantes de 1^{re} année ont privilégié les invités à l'école plutôt que de se déplacer dans les lieux publics et de payer le transport. Il restera à voir si toutes les activités pourront avoir lieu en présentiel ou de façon virtuelle.

Mme Bégin mentionne que le montant alloué à l'activité de Fabrice Boulanger devrait apparaître dans la colonne École inspirante. De plus, l'activité aura lieu les 22-23 mars et non en avril.

On mentionne que les enseignants ont réussi à planifier des activités variées sans coût pour les parents du primaire.

Au secondaire, les élèves iront à la Villa des jeunes, activité organisée par Mme Anik. Chaque groupe du secondaire vivra l'activité un groupe à la fois, pour toute une journée. Il s'agit d'une activité très en demande.

Mme Lemelin demande si les listes de sorties éducatives sont définitives ou si elles peuvent être modifiées pendant l'année étant donné les montants encore disponibles. Mme Bégin mentionne qu'elle pourra être modifiées au besoin.

Mme Pépin demande si la sortie aux patates aura lieu. Mme Bégin mentionne que non puisque les sorties sont toutes annulées jusqu'au 28 octobre 2020.

Mme Pépin propose l'adoption des sorties avec possibilité d'ajustement selon les opportunités à venir.

IL EST PROPOSÉ par Mme Rainville d'accepter le budget d'établissement.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/10/15

13. Identification des membres de la communauté à solliciter

Mme Rainville propose de contacter Mme Isabelle Morin de la maison des jeunes. Mme Dion propose, M. Éric Gingras du service des loisirs. M. Bédard mentionne qu'il pourrait être un excellent choix.

M. Bégin propose Mme Geneviève Lavoie, propriétaire de la garderie La Bougeotte.

Mme Bégin contactera Mme Isabelle Morin et M. Gingras. Si une de ces deux personnes refuse, elle contactera Mme Lavoie.

Informations

14. Modification de la gouvernance scolaire

Mme Bégin propose de reporter ce point puisqu'il manque la présentation sur la formation.

Mme Pelletier nous donne de l'information sur le comité de parents puisqu'elle en fait partie. Lors de la soirée d'élection comité de parents, M. André Takoudjou de l'école de L'Odyssée a été élu pour le District 1. Il fait partie du comité du transport, ce qui est intéressant vu les différentes problématiques du transport cette année

Mme Pelletier est substitut au comité d'étude en utilisation des immeubles (CEPUI). Elle pourra nous faire des suivis au courant de l'année.

Sur le comité de travail permanent, deux choses seront à travailler: sécurité informatique et les critères d'inscription et d'admission dans les écoles. Mme Pelletier aura également le suivi de ce comité.

On mentionne que les parents d'un centre de services scolaire pourront avoir accès à des écoles d'un autre bassin (centre de services). La politique d'admission et d'inscription en lien avec le changement au niveau de la loi est en révision.

Selon Mme Pelletier, le vote du représentant au comité de parents sera important et davantage considéré par le Centre de services scolaire de la Capitale.

15. Mot de la direction

Mme Pelletier propose de prolonger la rencontre puisqu'il nous reste peu de points à traiter.

Mme Bégin est contente et fière de son personnel et de la collaboration des parents vu la situation particulière. Elle trouve la communauté résiliente face à tout ça. Elle veut remercier tant les parents que tous les membres du personnel. M. Bédard souligne le travail du brigadier. C'est très apprécié!

Autre (s) sujets (s)

Application Hop Hop pour le service de garde

Mme Roy souligne que le service de garde fonctionne vraiment bien (service au volant) et mentionne que l'application Hop Hop pourrait être utile. Mme Bégin et M. Drolet confirment que le système a été mis en place cette semaine. L'école a reçu et configuré les Ipads, et les éducateurs ont reçu la formation jeudi dernier. Ils commencent à l'utiliser depuis cette semaine.

Mme Roy mentionne qu'il existe une version parent payante. Il s'agit d'un montant fixe par famille avec possibilité de ristourne. La version parent est facultative. L'école

expérimentera le système pour une certaine période et verra si la fonction parent pourrait être utile.

16. Fermeture de la rencontre

IL EST PROPOSÉ par M. Bédard de lever la séance à 21h17.

Adoptée à l'unanimité CÉ2020/10/16

Marie-Eve Magnan

Secrétaire

Présidente